



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

# CSN INFOS n°9

Février 2016

## La lettre du Centre du service national de BREST



MINISTÈRE  
DE LA DÉFENSE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Madame, Monsieur,

Le service national a lancé une application mobile innovante à destination des jeunes appelés à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Géo-localiser son site JDC via Google Map, préparer son itinéraire et calculer le temps de trajet en temps réel est maintenant possible grâce à « Ma JDC sur mobile ». Cette application donne aussi accès à des informations pour bien préparer sa JDC ou pour obtenir les coordonnées du centre du service national de rattachement. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

Arnaud Morvan  
Chef de centre du service national de Brest

## La charte graphique du service national

Directement inspiré de la cocarde tricolore, symbole d'unité et de patriotisme de la Nation, le logo JDC symbolise le lien entre la Nation et les armées. Ce logotype est accompagné d'une devise « **Développez votre esprit de défense** ». Une signature pour rappeler la vocation de la JDC qui est de sensibiliser les citoyens aux enjeux de défense.

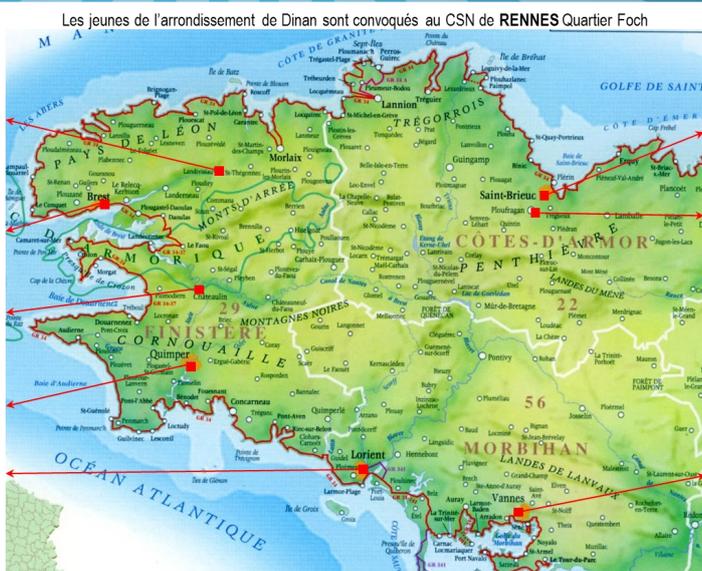


Conçue pour la jeunesse, la charte graphique habille la plupart des supports de communication et d'information du service national. À travers un certain nombre d'actions, le CSN de Brest sensibilise les jeunes âgés de 16 ans à se faire recenser en mairie, étape cruciale du Parcours de citoyenneté. Pour relayer cette information essentielle auprès de vos jeunes administrés en âge d'être recensés, le CSN de Brest vous propose en pièce jointe un kit « article-logo-affiche » à insérer dans vos publications municipales (BIM-internet).

### Les sites JDC du CSN de BREST



- Base aéronavale LANDIVISIAU mardi ou jeudi
- Foyer du Marin BREST lundi et mardi
- Ecole de gendarmerie CHATEAULIN samedi
- Centre de gestion QUIMPER lundi
- Base aéronavale de Lann Bihoué LORIENT mercredi et jeudi



- Lycée Sacré-Cœur SAINT BRIEUC mercredi
- Campus de l'artisanat des métiers PLOUFRAGAN vendredi
- 3<sup>e</sup> RIMA (régiment d'infanterie de marine) VANNES mardi

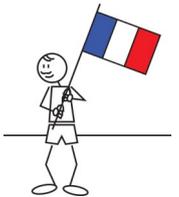
Nous contacter du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (15h30 le vendredi)

☎ 02 98 37 75 58 par mél [csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr)

ou par courrier Centre du Service National de BREST - BCRM BREST CC 81 - 29240 BREST Cedex 9

## Simplification administrative pour le jeune recensé

La Loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015 a modifié certaines des dispositions du code du service national afin, notamment, de simplifier les règles par lesquelles les jeunes gens justifient de leur situation pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Désormais, les administrés ne doivent plus justifier de leur situation vis-à-vis du recensement mais de leur participation à la journée défense et citoyenneté.



Rien ne change dans le déroulement des opérations de recensement. Le jeune recensé reçoit une attestation de recensement modèle 106\*02. Ce document lui permet d'acter l'accomplissement de cette étape citoyenne. Il permet également de prouver sa situation dans le cas de l'omission de son inscription sur la liste communale de recensement. En revanche, cette attestation ne lui permet plus de justifier de sa situation au regard des obligations du service national.

### En résumé

**L'obligation de se faire recenser à 16 ans demeure, mais seule la preuve de la participation à la journée défense et citoyenneté est désormais exigée pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, quel que soit l'âge entre 16 et 25 ans.**

### Brochures et imprimés



La brochure « DSN 211 » intitulé « **Le parcours de citoyenneté** », format 10 x 20 cm, remise lors du recensement n'est plus conforme et ne doit plus être distribuée. Votre stock de brochures doit être détruit.

L'information sur le parcours de citoyenneté peut être diffusée par différents biais :

- ☉ Affichage et publication sur votre site internet des différents visuels s'y référant ;
- ☉ Insertion sur l'attestation de recensement 106\*02 (en bas de page) de l'adresse du site internet [www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete)

Les versions antérieures à la version 7 de **l'attestation de recensement** 106\*02 sont erronées puisqu'elles portent en bas de page une mention informant que ce document est nécessaire à la constitution d'un dossier en vue d'un examen ou concours.

- Ne plus utiliser d'imprimés comportant cette information ou rayer la mention relative à la présentation de ce document pour une inscription à un examen ou concours. Si besoin, nous pouvons vous fournir les nouveaux imprimés.
- Si votre support est informatique, faire disparaître cette mention, éventuellement la remplacer par l'adresse du site internet [www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete)



## Infos pratiques

### Recevoir l'ordre de convocation JDC à la bonne adresse

Informez le jeune recensé qu'il doit faire connaître au CSN de Brest tout changement d'adresse. Et pour faciliter la distribution postale, lui demander d'indiquer sur sa boîte à lettres ses propres nom et prénoms. Ces deux précautions évitent les retours postaux NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée) des ordres de convocation JDC.

### PECOTO-helper—Nouvelle version à télécharger



Cette application gratuite permet de vérifier la conformité des fichiers avant leur transmission au CSN de Brest. Vous pouvez télécharger dès à présent la nouvelle version **v1.0.8** ainsi que le guide utilisateur sur le site internet « [http://adullact.net/frs/?group\\_id=799](http://adullact.net/frs/?group_id=799) » qui fait suite notamment au fusionnement des communes (*voir copie d'écran*)

- ⇒ N'hésitez pas à télécharger le guide utilisateur du logiciel PECOTO HELPER. Vous y trouverez le procédé d'utilisation de l'application ainsi que la liste des anomalies rencontrées lors de la vérification des fichiers.
- ⇒ PECOTO HELPER ne prend en charge que les fichiers format texte (.TXT), tout autre format est rejeté. La vérification de votre fichier est terminée quand « tous les feux sont au vert » la validation est ensuite possible. Le fichier corrigé à nous transmettre comporte quand il est ouvert la mention PEH, le numéro de la dernière version, la mention VA pour valider précédée du numéro de fichier ainsi que la date. Exemple : PEH;1.08;2VA;11/02/2016